
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 20 août 2012
Séance tenue le 21 août 2012

Résolution: CM12 0752

Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lot 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039) »

Vu la résolution CM11 0902 de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2011 adoptant comme projet de règlement P-06-039-1 le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lot 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039) »;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) entre les 31 janvier et 21 février 2012, tel qu'il appert dans son rapport daté du 17 avril 2012;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal lors de sa séance du 14 mai 2012, par sa résolution CM12 0343;

Attendu que suite à cette consultation publique des modifications ont été apportées au projet de règlement P-06-039-1;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 1er août 2012, par sa résolution CE12 1238;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Richard Deschamps

Et résolu :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la transformation d'une partie de l'immeuble Le Nordelec situé au 1751, rue Richardson, à des fins d'habitation et de commerce, et la construction d'immeubles, à des fins résidentielles et commerciales, sur les terrains adjacents portant les numéros de lot 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 (06-039) ».

Adopté à l'unanimité.

44.01 1114243012
/lc

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement 06-039-1

Signée électroniquement le 23 août 2012